

Sessions Intensives de préparation au DSCG

Session 2023

(Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion)

L'Institut Régional de Préparation à l'Expertise Comptable (IRPEC), école de la comptabilité de l'IGR-IAE Rennes, forme, depuis plus de 30 ans, aux métiers du conseil, de la comptabilité et de la finance aussi bien pour les entreprises, les cabinets d'expertise comptable que les centres de gestion du Grand Ouest.

OBJECTIFS – COMPETENCES DEVELOPPEES ET DEBOUCHES

Le DSCG, diplôme d'État, sanctionne l'acquisition d'un haut niveau de connaissances et de capacités dans le domaine de la gestion des entreprises. Cette filière couvre particulièrement les aspects comptables et financiers mais également les aspects juridiques et fiscaux ainsi que le contrôle de gestion et le système d'information. Elle donne un accès direct à de nombreux métiers entrant dans la catégorie des emplois de cadre supérieur dans les entreprises : responsable financier, contrôleur de gestion, directeur comptable, auditeur interne...

ORGANISATION PEDAGOGIQUE

L'IRPEC propose une **préparation intensive** aux Unités d'Enseignement (**UE 1 & 4** du DSCG dans une optique compatible avec la formation continue grâce à des **cours groupés en fin de semaine** (vendredi et samedi à raison de 7 heures de cours par journée de formation).

L'équipe pédagogique de l'IRPEC est constituée de **professionnels** (experts-comptables, commissaires aux comptes, avocats d'affaires, magistrats, inspecteurs des finances publiques) et d'**universitaires**, la plupart membres ou anciens membres des jurys d'examens.

Les épreuves écrites de l'examen national auront lieu :

24 octobre 2023 (UE 4) et **25 octobre 2023** (UE 1).

L'inscription se fait de manière individuelle sur la plateforme Cyclade :

<https://exacyc.orion.education.fr/cyccandidat/portal/accueil>

Pour la session 2023 du DSCG, les dates d'inscription (examen et validation des acquis) sont fixées du mercredi 5 juillet 2023 au mercredi 30 août 2023 à 17h00.

Les droits d'inscription font l'objet d'un paiement en ligne.

ORGANISATION ET CONTENU DES ETUDES

UNITES D'ENSEIGNEMENT	PROGRAMME
UE 1 - Gestion juridique, fiscale et sociale	<ul style="list-style-type: none"> • L'entreprise et son environnement / Le développement de l'entreprise • Le financement de l'entreprise / De l'entreprise au groupe • La pérennité de l'entreprise • Les associations et autres organismes à but non lucratif • Fiscalité des groupes de sociétés
UE 4 - Comptabilité et audit	<ul style="list-style-type: none"> • Comptes de groupe – normes comptables internationales • Opérations de fusions • Contrôle interne et audit

CONDITIONS D'ACCES

Les candidats à la préparation au DSCG doivent être titulaires du DECF, du DCG, d'un Master ou d'un diplôme ouvrant droit à dispenses d'épreuves. (Décret 2006-1706, article V, du 22/12/06 – arrêté du 3/3/2010).

NB : La liste des titres admis en équivalence étant évolutive, il est indispensable de se renseigner auprès des services compétents du Rectorat au service des examens.

MODALITES PRATIQUES

PRIX DE LA FORMATION	Tarif : 410 € par UE Demandeur d'emploi : 310 € Etudiant Master CCA de l'IGR 100€ par UE
CONSTITUTION DU DOSSIER	- Dossier d'inscription à télécharger sur : www.igr.univ-rennes1.fr - Justificatif d'identité en cours de validité
DURÉE PAR UE	28 heures soit 4 jours de formation
DATES	Dépôt des dossiers d'inscription : jusqu'au vendredi 07 juillet 2023 Rentrée : samedi 2 septembre 2023
LIEU	IGR-IAE Rennes 11 rue Jean Macé – CS 70803 35708 RENNES Cedex 7

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

Stéphane BERGUE – Chargé de mission igr-sfc@univ-rennes1.fr
 Caroline HARDOUIN Tél. 02.23.23.78.79 – caroline.hardouin@univ-rennes1.fr